

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 25 Mai

BULLETIN

Les petits calculs de Guillaume. — Au mur des fédérés. — A Madagascar.

Il est certain que Guillaume II, dans la question gréco-turque, a conduit la barque allemande avec une habileté qui a surpris la plupart des hommes politiques de l'Europe.

Non seulement le gouvernement de Berlin a conquis à Constantinople une influence prépondérante, mais il cherche à profiter de la situation pour soulever l'opinion contre l'Angleterre, dont il jalouse la puissance coloniale et maritime.

Les journaux allemands s'efforcent depuis quelques semaines, de créer un courant dans ce sens, non seulement en France, mais encore en Russie.

Certes, nous n'avons pas à nous féliciter de la conduite des Anglais à notre égard ; mais si nous n'aimons guère les Anglais, nous aimons encore moins les Allemands. Les souvenirs de la guerre de 1870 sont restés gravés dans toutes les mémoires françaises, et il faut que Guillaume nous considère comme un peuple bien léger, pour qu'il s' imagine qu'il lui suffirait d'agiter à nos yeux le spectre anglais, pour que nous passions l'éponge sur ce passé sinistre et que nous nous empressions de serrer la main encore teinte de notre sang, qu'il nous tend.

L'Angleterre, malgré son égoïsme brutal et sa rapacité bien connue, nous cause un moins grand préjudice que l'Allemagne, surtout sur le terrain de la lutte économique et commerciale.

Nous ne saurions oublier, en effet, que bon nombre de nos produits sont achetés par les Anglais qui sont nos meilleurs clients. Quant à l'Allemagne, c'est tout le contraire qui a lieu. Non seulement elle ne nous achète presque rien, mais depuis le traité de Francfort, elle inonde notre marché de ses produits qui, bien qu'inférieurs aux nôtres comme qualité, ne laissent pas cependant de trouver des acquéreurs, parce que qu'ils sont moins chers. La camelote allemande nous cause annuellement un préjudice de plusieurs centaines de millions de francs, tandis que les Anglais nous achètent pour six cents millions de plus qu'ils ne nous vendent.

Ces constatations économiques et financières ont bien leur valeur ; elles devraient suffire, au besoin, à refroidir le zèle de ceux de nos compatriotes qui seraient disposés à prêter une oreille favorable aux avances de l'Allemagne.

Tant que l'Alsace-Lorraine ne nous sera pas rendue, le patriotisme et l'honneur nous feront un devoir de repousser les avances de l'Allemagne et nous défendront de fraterniser avec elle.

Quant à la Russie, elle a aussi de bonnes raisons de se défier des Allemands devenus tout puissants à Constantinople ; ses intérêts lui commandent de resserrer les liens d'amitié qui l'unissent à la France. Aussi

avons-nous la conviction que l'on n'est rien moins que disposé, à Saint-Petersbourg, à seconder les vues de Guillaume II, à travailler pour le compte du roi de Prusse.

Les socialistes ont commémoré dimanche après midi l'anniversaire des journées de mai 1871. Comme pour le 1^{er} mai, la manifestation a été toute platonique. Quelques groupes à peine s'étaient réunis.

Comme tous les ans, la consigne donnée par le préfet de police était la suivante : aucun drapeau rouge ne sera déployé, ni à l'extérieur ni à l'intérieur du cimetière ; les manifestants ne pénétreront pas dans la nécropole en corps, mais par petits groupes de trois ou quatre.

Aussi, la visite au mur des Fédérés s'est effectuée sans que se produisit le moindre incident.

Le courrier de Madagascar arrivé par le *Peiho* apporte des nouvelles satisfaisantes sur la situation en Emyrne. Les bandes de rebelles tendent de plus en plus à disparaître.

Le général Galliéni a entrepris une grande tournée des côtes ; il fera ensuite une inspection dans toutes les résidences. Les soumissions arrivent de toutes parts.

Le calme paraît donc définitivement rétabli.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 22 Mai

Après une question de M. Bienvenu Martin et la réponse de M. Cochery, au sujet d'un crédit pour les agriculteurs éprouvés par les gelées, M. Gauthier de Clagny questionne sur les affaires d'Orient.

M. Hanotaux déclare que la France, d'accord avec les autres puissances, est arrivée à l'heure de faire prévaloir les conseils de la raison et de l'humanité.

Il estime que le gouvernement a fait son devoir et tout son devoir.

L'incident est clos. On discute ensuite une interpellation de MM. Renon et Vaillant députés socialistes ; cette discussion se termine par le vote de l'ordre du jour pur et simple.

La séance est levée.

Séance du 24 mai

M. Rabier dépose le rapport de la commission d'enquête relative à l'élection de M. l'abbé Gayraud. Ce rapport, qui conclut à l'invalidation du député de la troisième circonscription de Brest, ne sera distribué aux députés que dans trois ou quatre jours. Ce n'est qu'à cette époque que la Chambre fixera la date de la discussion.

On discute ensuite le projet de loi relatif à l'adduction à Paris, des eaux du Loing et du Lunin, après quoi la séance est levée.

Sénat

Séance du 24 mai

Le Sénat reprend la discussion de la proposition et du projet de loi relatifs à l'insurrection préalable en matière de crimes et délits.

M. Constans défend l'article 6, qui contient la pensée maîtresse de sa proposition : la présence de l'avocat aux interrogatoires.

M. Darlan soutient au contraire l'amendement de M. Guérin et déclare qu'il suffit, pour rétablir l'égalité entre la défense et l'accusation, que la procédure soit communiquée au défenseur, comme elle l'est à l'accusation.

Le rapporteur résume les débats : L'avocat n'aura pas à discuter, mais à exercer un contrôle qui est indispensable, quelle que soit l'impartialité du juge.

Ce dernier ne peut trouver dans la mesure proposée qu'un allègement de responsabilité.

L'opinion réclame impérieusement la fin de l'insurrection secrète. Le Sénat votera certainement la réforme qui la supprime.

M. Monsservin estime que la présence de l'avocat dans le cabinet du juge rend toute instruction impossible.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

INFORMATIONS

Le Président

Le Président de la République se rendra, le 7 juin, à Saint-Quentin, pour assister aux fêtes organisées en commémoration de la défense de cette ville en 1557. M. Méline, président du conseil, et plusieurs autres ministres l'accompagneront.

Le voyage du Président

L'*Echo de Paris* prétend être à même d'établir d'une façon précise ce qu'il y a d'exact dans les informations publiées jusqu'ici à propos du voyage de M. Félix Faure en Russie. D'après lui, le départ de M. Félix Faure serait d'ores et déjà fixé au commencement du mois d'août. Il n'y aurait aucun arrêt intermédiaire, pas plus à l'aller qu'au retour.

Le concours agricole de Bourges

M. Boucher, ministre du commerce, a visité le concours agricole et a présidé dimanche la distribution des récompenses. Il a félicité les agriculteurs berrichons. Il a ajouté que, surtout en présence des dernières gelées, la nécessité du crédit agricole se fait sentir. La grande difficulté à résoudre est la longueur du crédit.

Le ministre a dit qu'à l'occasion du renouvellement du privilège de la Banque de France, le gouvernement apportera une organisation de la mutualité de la culture. Les vœux du gouvernement en faveur de l'agriculture se réaliseront méthodiquement à mesure que l'ordre du jour de la Chambre permettra de substituer les questions utiles aux questions stériles.

Le ministre rappelle l'accord entre l'agriculture, le commerce et l'industrie : il termine par un éloquent appel à l'union non seulement économique, mais politique, pour la grandeur de la patrie et de la République.

Son discours a été très applaudi.

Au mur des fédérés

Dimanche, à deux heures, les socialistes révolutionnaires de toutes nuances se sont rendus au Père-Lachaise pour manifester au pied du mur des fédérés.

Les plus grandes précautions étaient prises pour empêcher que l'ordre ne fût troublé.

En Orient

Le ministre des affaires étrangères de Grèce a déclaré à plusieurs ministres étrangers que la Grèce ne consentira à aucune indemnité ni rectification de frontière.

L'enfant martyr

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

L'affaire Grégoire, qui passionna à un si haut point l'opinion publique, paraît déjà bien ancienne. Tant de graves et douloureux événements se sont produits depuis qu'elle semble être presque oubliée aujourd'hui.

L'émotion considérable qu'elle souleva partout alors a cependant repris au récit des longues et odieuses tortures qu'endura, avant sa fin tragique, le petit martyr de la rue Vanneau.

A cette lecture bien des mères ont versé des larmes et bien des pères ont senti leur sang bouillonner d'indignation, car il n'est pas de crimes plus abominablement lâches que ceux commis sur de petits êtres innocents et impuissants à se défendre.

L'amour paternel et l'amour maternel ont engendré et engendrent encore trop de nobles dévouements pour que Grégoire ne nous apparaisse pas comme un monstre digne des plus sévères châtements.

Ce procès sensationnel a commencé hier lundi devant la Cour d'assises de la Seine. Il doit occuper trois audiences.

Les accusés sont :

Albert-Calixte Grégoire, âgé de vingt-huit ans peintre en bâtiments ; sa mère, la veuve Grégoire, ménagère, âgée de cinquante-huit ans, et enfin sa maîtresse, la femme Louise Deshayes, âgée de quarante ans.

Les renseignements fournis sur leur compte ne sont pas de nature à attirer sur eux la pitié. Ils ne peuvent, au contraire, qu'augmenter le dégoût que leur horrible forfait a fait concevoir.

Grégoire est représenté comme un paresseux, un ivrogne et un libertin. Sa mère aurait, avant de venir se fixer à Paris, tenu dans diverses villes, et notamment à Lille, des établissements louches, enfin la fille Deshayes ne vivrait depuis l'âge de quinze ans que du fruit de la prostitution.

L'abbé Kneipp

Un brave curé bavarois, l'abbé Kneipp, qui vient de mourir à un âge avancé, s'était signalé comme un hydrothérapeute de marque. L'abbé partageait son temps entre sa cure de Woerishofen et les cures d'eau qu'il s'imposait à lui-même et qu'il prescrivait de plus à tout venant, avec une ardeur d'apôtre.

Kneipp se plaisait à affirmer que l'eau froide est non seulement un moyen d'endurcissement et un excellent préventif, mais encore un spécifique universel, surtout pour les maux organiques.

Comme on voit bien que ce n'est pas la Seine qui passe à Woerishofen !

Les imprimés de la gendarmerie

Les compagnies de gendarmerie avaient jusqu'ici pu demander leurs imprimés à l'industrie privée. A la suite d'une entente entre les Ministères de la Guerre, de la Justice et des Finances, il a été convenu que les fournitures seront désormais assurées par l'Imprimerie nationale. Les commandes devront être faites chaque année à l'automne pour l'année suivante. Les paiements seront faits dans la caisse du trésorier général de chaque département.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Ce que rapporte un bataillon

La création des quatrièmes bataillons a suscité bien des convoitises ; innombrables sont les villes qui voudraient obtenir une

telle garnison, il n'est pas un gros chef-lieu de canton ou une sous-préfecture qui n'ait sollicité une caserne, et cependant le Ministre exige une dépense en terrain, bâtiments, champ d'exercice et de tir dépassant de beaucoup le million.

Un million pour avoir cinq cents hommes, cela peut sembler excessif; on ne comprendrait pas cette ambition si l'on ne savait ce qu'un bataillon peut rapporter, c'est-à-dire verser dans la caisse de l'octroi ou faire entrer dans les tiroirs des commerçants locaux.

Un journal d'Avesnes, ville dotée de deux bataillons du 84^e — l'autre est à Landrecies — a fait le calcul à l'appui de la demande de cette ville; il nous paraît fort intéressant à reproduire. Notre confrère parlant d'abord de la dépense réglementaire des officiers et des soldats l'évalue ainsi :

Un bataillon ayant l'effectif moyen de 500 hommes (1 fr. par homme) dépense donc 500 francs par jour, soit pour 365 jours..... 182.500 fr.

Le même bataillon a un effectif de 15 officiers. L'une dans l'autre, la solde de ces officiers peut être évaluée à 3 000 fr., soit 45 000 fr. que nous pouvons encore mettre en dépenses..... 45.000 fr.

En admettant que chacun des hommes de troupe reçoive de ses parents une somme de 5 francs par mois (nous demandons aux familles ayant quelqu'un sous les drapeaux si ce chiffre est exagéré), nous trouvons pour notre bataillon 2.500 francs par mois, ou pour l'année..... 30.000 fr.

Pour Avesnes ce dernier chiffre est même au dessous de la vérité : à certains mois le montant des mandats-poste dépasse 4.500 fr.

On ne s'en tient pas à ces 500 hommes. Le bataillon reçoit autant de réservistes chaque année. Au franc du gouvernement chacun ajoute au moins vingt sous de sa poche, soit une dépense de 1000 francs par jour, 28.000 francs pour les 28 jours.

Et notre confrère arrive à établir qu'un bataillon d'infanterie dépense sur place 285.000 fr.; si l'on ajoute les dépenses des parents et des amis qui viennent voir le « pauvre troubad », on arrive facilement à une dépense annuelle de plus de 300.000 fr. En adoptant le chiffre de 10 0/0 comme bénéfice des cabaretiers et autres commerçants, c'est donc un revenu annuel de 30.000 francs qui reste dans la ville. Si l'on a un octroi le bataillon en accroît beaucoup le revenu. On voit donc que l'Etat, en demandant aux villes de payer l'installation des troupes n'exige pas un pur don, il assure ces communes d'un revenu important et régulier.

Les colis postaux

La question des colis agricoles va pro-

chainement recevoir des Chambres une solution partielle.

La Commission du budget a définitivement approuvé, en effet, le rapport de M. Vogeli sur la convention passée entre l'Etat et les Compagnies de chemins de fer pour l'amélioration du service des colis postaux.

Les Compagnies, on le sait, ne sont actuellement tenues qu'au transport des colis postaux dont le poids n'excède pas, soit 3 kilos, soit 5 kilos, suivant que le prix du transport est de 60 centimes ou de 80 centimes, timbre compris.

Par la convention intervenue, les Compagnies devront effectuer désormais le transport des colis postaux dont le poids sera compris entre 5 et 10 kilos.

Pour cette nouvelle catégorie de colis postaux, les dimensions pourront avoir 1 m. 50 dans un sens quelconque. Le prix du transport est fixé à 1 fr. 25 en gare et 1 fr. 50 à domicile.

Le gouvernement considère que la création du colis postal de 10 kilos rendra notamment de grands services aux cultivateurs en leur permettant de se mettre en rapport direct avec les consommateurs et d'expédier au jour le jour, à toute distance, les produits de la ferme et du jardin.

Conférences agricoles

M. le préfet du Lot vient d'adresser à M. l'inspecteur d'Académie la lettre suivante :

« M. l'Inspecteur d'Académie,

« M. Quercy, professeur départemental d'Agriculture, me fait connaître qu'il va commencer prochainement ses conférences agricoles dans le département. M. Quercy appelle à ce sujet mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à ce que MM. les instituteurs des écoles publiques des communes où sont données ses conférences et ceux des écoles voisines se rendissent, avec leurs élèves de la division supérieure, à ces réunions, qui ont lieu un dimanche ou un jour férié.

« Il serait très désirable, en effet, que ces maîtres et leurs élèves assistent aux leçons données par M. le professeur d'agriculture, non seulement pour le profit qu'ils peuvent retirer personnellement de cet enseignement, mais encore pour l'exemple à donner aux agriculteurs de la région.

« Je vous serai donc obligé, monsieur l'inspecteur d'Académie, de vouloir bien engager vivement MM. les instituteurs publics à entrer dans cette voie. Je connais leur zèle pour l'enseignement populaire de l'agriculture; aussi je suis persuadé qu'ils s'empresseront de répondre à votre appel.

« Ils seront prévenus par MM. les maires du jour, de l'heure et du lieu où se tiendront ces réunions agricoles. »

N. B. — M. l'Inspecteur d'Académie, en portant la lettre ci-dessus à la connaissance du personnel enseignant du département du Lot, invite les instituteurs à faire tout le possible pour assister et pour conduire leurs élèves les plus avancés aux confé-

rences de M. le professeur départemental d'agriculture.

Outre les avantages signalés par M. le préfet, ils trouveront dans ces conférences le développement et l'explication des programmes d'enseignement de l'agriculture qui leur ont été adressés récemment.

Dans le cas où l'une de ces conférences aurait lieu un jour non férié, MM. les instituteurs sont autorisés à fermer l'école ce jour-là, à condition d'en prévenir M. l'inspecteur primaire.

Les Réservistes greffiers

Voici une note envoyée par les bureaux de recrutement et qui intéresse de nombreux réservistes :

« Les sous-officiers réservistes (classes 1886 à 1892) aptes à exercer, en cas de mobilisation, les fonctions de greffier ou de commis greffier près d'un conseil de guerre, sont priés d'envoyer leurs noms et prénoms, leur classe et le numéro du régiment auquel ils sont affectés, au commandant du recrutement

» Conditions : être sous-officier, avoir vingt-cinq ans accomplis, avoir une profession de : notaire, avoué, clerc de notaire ou d'avoué, huissier, etc., ou préparé aux fonctions à remplir.

» Avoir au moins encore une période de vingt-huit jours à accomplir.

» Nota. — Seront pris de préférence les sous-officiers réservistes pourvus du diplôme de licencié en droit; dans ce cas, à la demande sera jointe la copie légalisée du diplôme (papier libre). »

Certificat d'études

Voici à quelles dates sont fixés les examens pour le certificat d'études primaires élémentaires pour l'année 1897 :

Cahors (1^e circonscription) : Lauzès, 26 juin ; Livernon, 9 juillet ; Cajarc, 10 juillet ; Saint-Géry, 16 juillet ; Limogne, 27 juillet ; Lalbenque, 29 juillet ; Cahors (sud), 2 août.

Cahors (2^e circonscription) : Luzech, filles, 18 juin ; garçons, 19 juin ; Cazals, 26 juin ; Catus, 9 juillet ; Montcuq, 16 juillet ; Castelnau, 27 juillet ; Puy-l'Évêque, filles, 30 juillet ; garçons, 31 juillet ; Cahors, filles, 2 août ; garçons, 3 août.

Circonscription de Figeac : Bretenoux, 7 juillet ; Latronquière, 10 juillet ; Lacapelle-Marival, 13 juillet ; Saint-Céré, 17 juillet ; Figeac (est), 26 juillet ; Figeac (ouest), 27 juillet.

Circonscription de Gourdon : Payrac, 5 juillet ; Gourdon, 6 juillet ; Salviac, 7 juillet ; Martel, 9 juillet ; Souillac, 12 juillet ; Martel, 19 juillet ; Labastide-Murat, 21 juillet ; Gramat, 23 juillet ; Vayrac, 27 juillet.

CAHORS

Tirs de Combat

Le 7^e se rendra à Caylus, pour exécuter des tirs de combat aux dates suivantes :

Le reste des bandits s'empare de Marguerite évanouie.

L'intendant, abasourdi, à moitié idiot, est tantôt traîné tantôt porté à bras dans la direction du château de Barrès.

Quant à Marguerite, lorsqu'elle a repris ses sens, un bandeau couvre ses yeux, elle est dans un carrosse. Quelqu'un est avec elle qui lui parle d'amour.

Elle en croit à peine ce qu'elle entend et se demande en vain qui lui a tendu ce piège où elle est tombée.

Peu à peu cependant son courage lui revient. Elle cherche à deviner quelle voix s'adresse à elle. Mais ce timbre ne lui revient pas en mémoire. Elle est impuissante à pénétrer le mystère qui l'enveloppe.

Le véhicule roule, roule longtemps, parfois au pas, secoué par les cailloux du chemin, puis marchant à une allure rapide.

Où va-t-elle ainsi? Quel sort l'attend? Comment narrer les angoisses dont elle était assaillie?

L'inconnu garde un court silence et recommence ensuite ses protestations enflammées.

Marguerite reste longtemps muette devant ces déclarations suspectes.

Enfin elle s'écrie d'une voix qui a repris sa force.

— Qui êtes vous, Monsieur?

— Quelqu'un qui vous aime comme un fou, mademoiselle.

— C'est votre nom que je demande?

— Qu'importe mon nom? Vous le saurez demain, à votre réveil, lorsque vous vous se-

Départ de Cahors le 15 juin : étape à Lalbenque; le 16, arrivée à Caylus, où il sera cantonné.

Le 7^e sera de retour à Cahors vers le 26 juin.

Conseil d'hygiène

Le conseil d'hygiène de l'arrondissement de Cahors s'est réuni samedi, à trois heures du soir, à l'hôtel de la préfecture, sous la présidence de M. Laparra, président du conseil de préfecture.

Etaient présents : MM. les docteurs Relhié, Caviolle et Moreau, Pagès, vétérinaire; Feydet, pharmacien et docteur Clary, secrétaire.

M. Berget, ingénieur en chef, s'était fait excuser.

Le conseil a donné un avis favorable à l'établissement d'une vacherie à l'hospice de Cahors.

Conseil municipal de Cahors

Session de mai

Le Conseil municipal se réunira, vendredi 28 mai courant, à 8 heures précises du soir.

Ordre du jour : Nominations des commissions.

Dépenses imprévues, Comptes-rendus; Réservistes; Soutiens de famille; Demandes Lycée Gambetta, Note des boursiers communaux; Commune de Douelle, demande tendant à être distraite du canton de Lalbenque pour être rattachée à celui de Cahors.

Dépôt des comptabilités du collège de filles, du bureau de bienfaisance, de l'hospice et des fabriques.

Communications diverses, notamment celle relative à la création du 4^e bataillon.

Théâtre : réparations urgentes, rapport projet de restauration du Pont-Neuf, rapport; comptabilité communale, et budget supplémentaire, rapport; rapports des commissions.

Chêne truffier

M. le Professeur départemental d'agriculture a bien voulu nous informer qu'il donnerait, au mois d'octobre, une conférence sur la culture du chêne truffier.

Jusqu'à la plantation n'exigent aucun soin particulier.

Les cultivateurs intéressés auront donc satisfaction en temps voulu.

En leur nom, nous remercions M. le Professeur d'agriculture.

Société des Sauveteurs du Lot

Les membres de la Société des Sauveteurs du Lot sont priés d'assister à la réunion extraordinaire, qui aura lieu dimanche prochain 30 mai, à 10 heures du matin, dans le local de la Société, rue Jean-Caviolle.

Ordre du jour

Démission du Président; Nominations d'un nouveau Président; Questions diverses

rez bien reposée de vos émotions.

— Où me conduisez-vous? et de quel droit vous êtes-vous emparé de ma personne grâce à un odieux guet-à-pens?

— Là où vous allez, vous serez, j'espère, aussi bien que dans le mauvais manoir de Barrès. Fiez-vous à moi. — Si j'ai recouru à un moyen violent pour vous posséder, c'est parce que je n'en connaissais pas de plus sûr. Mais je compte que mon empiètement à vous être agréable vous fera me pardonner cet acte auquel m'a poussé un mouvement de folie que j'ai pu maîtriser.

— Votre action est indigne d'un homme.

— Je n'en disconviens pas. Oui, je suis méchant, un bandit, pis encore, s'il vous plaît de me qualifier ainsi. J'accepte tous vos reproches, en attendant vos récriminations les plus violentes, mais je vous tiens et je vous garde de force en attendant d'avoir conquis votre cœur.

— A qui donc croyez-vous avoir affaire?

Monsieur, reprit fièrement Marguerite.

— A une charmante femme, et cela n'est pas, riposta l'inconnu demi sérieux, demi gouailleur.

— Vous vous êtes mépris, je crois, sur mon origine et il est à craindre pour vous que vous n'ayez à vous repentir de votre mauvaise action.

— Je comprends. Vous êtes, n'est-ce pas, de notre aristocratie?

— Vous vous en convaincrez un jour.

(A suivre)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 31

LE DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

L'ENLÈVEMENT

Plantou, lui aussi, était morne et taciturne, car les peines de sa maîtresse étaient les siennes. Il se contentait de suivre à deux pas Mlle de Guirandol. Le brave homme l'eût, sans broncher, accompagnée à la mort.

Le petit groupe avait déjà franchi le carrefour du Fabre, où l'on voit encore une borne en pierre marquée d'une croix de Malte, et il allait descendre la pente du sentier qui conduit au Moulin haut quand Marguerite crut apercevoir, à quelque distance, des formes humaines dans l'ombre.

— Ne voyez-vous rien devant vous? demanda-t-elle aux paysans.

— Non, répondirent-ils. — Non certes — Ce sont des branches que le vent agite.

— Et vous Plantou? ajouta-t-elle, n'avez-vous pas distingué?... — Il m'a semblé, en effet, dit l'intendant, cependant j'ai pu me tromper.

L'un des paysans s'avançant alors de Marguerite :

— Vous avez peut-être raison, Monsieur Lepage, fit-il à demi-voix. — En effet quelque chose m'a paru se mouvoir là bas, derrière les buissons... Mais rassurez-vous... Nous n'avons pas peur, nous... Donnez-moi votre pistolet; tenez-vous près de moi... et avançons... Mon compagnon et moi nous nous chargeons d'éclaircir le chemin — N'est-ce pas, Jean-Pierre?... — Oh! certainement, reprit l'autre... Cependant, je voudrais bien être armé à mon tour et je n'ai rien à la main... Plantou, passez-moi donc votre canne ferrée...

Marguerite et son intendant consentirent sans méfiance à la proposition qui leur était faite.

En outre, sur le conseil que leur donnèrent les prétendus envoyés du Commandeur, sous prétexte de les protéger, l'intendant marcha à côté de celui qui était en tête, et la jeune fille tout près du second.

O surprise! celui qui avait été appelé Jean Pierre se retourne tout à coup, jette au loin le pistolet et saisit Marguerite à la taille en lui emprisonnant les bras dans son étreinte.

L'autre bondit en même temps sur l'intendant stupéfait qu'il enserra dans des muscles d'hercule.

L'héritière des Guirandol pousse un cri d'effroi et de rage.

A ce moment une quinzaine d'individus sortent des haies en courant; six d'entre eux ligottent Plantou après l'avoir baïllonné.

Sortie de l'Aviron cadurcien

Dimanche dernier, à 6 heures du matin, les membres de l'Aviron cadurcien, quittaient leur garage du quai de Regourd, avec quatre embarcations pour se rendre à Vers, où ils arrivaient à 9 heures, après avoir passé trois écluses.

Là, ils se rendaient à l'hôtel de la Truite dorée, où un déjeuner aussi copieux que choisi les attendait. Au dessert, plusieurs toasts ont été prononcés; celui du sympathique président de cette Société M. Fayret, a été fort applaudi.

A 4 heures, les membres de l'Aviron cadurcien quittaient le village de Vers et s'embarquaient pour Cahors, où ils arrivaient à 6 heures du soir.

Les gitano

M. le commissaire de police de Cahors, informé qu'une bande de gitano campaient aux abords du faubourg Saint-Georges, et commettaient des dégâts dans les propriétés voisines de leur campement, a envoyé aussitôt plusieurs agents qui ont procédé à l'expulsion de ces nomades. Ils se sont dirigés sur Montauban.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 22 au 25 mai 1897

Décès

Clary, Marie-Anne, épouse Cros, couturière, 55 ans, à l'Abbattoir.

Nos ateliers étant fermés jeudi, le Journal du Lot ne paraîtra pas ce jour-là.

La famille Henry Cros, concierge à l'Abbattoir, prie ses amis et connaissances de lui faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Marie-Anne CLARY
ÉPOUSE CROS

qui auront lieu le Mercredi 26 mai 1897, dans l'église St-Barthélemy.

On se réunira à la maison mortuaire, à l'Abbattoir, d'où le cortège partira à 8 h. 1/4.

AVIS. — M. AUDOUARD, Chirurgien-Dentiste, à Brive, sera à Cahors, Hôtel de l'Europe, le Samedi 29 et le Dimanche 30 courant.

Presque toutes les jeunes filles sont anémiées par l'appauvrissement de leur sang; le phosphate donne des forces, le fer enrichit le sang appauvri; aussi le médicament par excellence est le Phosphate de fer soluble de Leras qui vivifie l'organisme, restitue au sang sa composition altérée et s'impose à l'attention des mères prévoyantes.

LUZEC. — *Mort subite.* — Samedi dernier, le sieur Raujols, éclusier, fut très surpris de ne pas voir à l'heure du repas son frère Baptiste Raujols, qui prenait pension chez lui. Il envoya sa fille prendre de ses nouvelles. En entrant dans la chambre de son oncle, cette jeune fille le vit étendu sur son lit et inanimé. Il était mort.

Raujols était très estimé dans le pays. Il y a de nombreuses années il sauva trois religieuses qui se noyaient dans le Lot. En opérant ce sauvetage il attrapa une maladie dont il ne se remit jamais complètement; c'est cette maladie qui l'a emporté.

Ses obsèques ont eu lieu dimanche, à trois heures de l'après-midi, en présence d'un grand concours d'amis. La Société musicale des Enfants de Luzec, dont Raujols était membre fondateur a accompagné le cercueil en jouant une marche funèbre.

LIMOGNE. — *Tribunal de simple police.* — Le tribunal de simple police de Limogne a prononcé, le 21 mai, les condamnations suivantes :

Guilhem Jean, de Varaire et Guilhem Germain, pour défaut d'éclairage, 1 fr. d'amende et dépens.

Plusieurs personnes poursuivies pour vente d'œufs en dehors du marché, tentative d'achats de poules en dehors du marché, etc., sont acquittées.

Conté Augustin, de Varaire, pour fermeture tardive (12 minutes) d'établissement est acquitté. Il a déclaré qu'il n'avait personne chez lui le soir de la contravention, et que bien que la lumière ne fût pas éteinte, les portes étaient closes.

Les époux Colonge, de Promilhanes, sont accusés d'un vol de quelques fagots et de 4 chènes.

D'après le procès-verbal, les renseigne-

ments recueillis sur l'accusé sont déplora-

bles. Il nie le fait.

L'accusé est d'un caractère très violent.

Le tribunal le renvoie à vendredi prochain pour supplément d'enquête et audition des témoins.

LES MASSERIES. — Dimanche, vers les 7 heures du soir, une trombe d'eau s'est abattue sur notre localité et a duré dix minutes environ. Les chemins étaient transformés en ruisseaux et notre petite plaine ressemblait à une mare. Une demi-heure après, tout était dans son état normal et le ciel redevenait serein.

SAINT-CIRQ-LAPOPIE. — *Pluie.* — La pluie bienfaisante que nous attendions avec tant d'impatience est enfin venue féconder nos terres. Il a plu beaucoup durant la soirée et la nuit de vendredi à samedi, ainsi que pendant cette dernière journée. Les récoltes vont s'en ressentir sensiblement, et les travaux en retard seront de bien meilleure exécution.

— *Vicinalité.* — A la suite des récentes inondations, le chemin latéral du Lot allant à Bouziès-Haut par Castan, est dans un état totalement impraticable, malgré la tentative de restauration effectuée par l'administration des ponts et chaussées. Le glissement du terrain a rendu la voie des plus étroites; de profondes ornières se sont creusées, de telle sorte que les véhicules obligés de s'y aventurer sont en grand danger; à tout instant de nouveaux glissements de terre pouvant se produire et entraîner évidemment ces véhicules dans le Lot. Nous prions M. le Maire et le conseil municipal de vouloir bien s'occuper de ce regrettable état de choses.

Ste-COLOMBE. — *Révocation.* — M. Plagne, maire de Ste-Colombe, est révoqué de ses fonctions de maire. C'est la conséquence inévitable de la suspension!

SAINT-GÉRY. — *Incendie.* — Vendredi, vers onze heures du soir, un incendie se déclara dans un hangar contigu à la maison d'habitation de M. Delfau, ancien facteur, qui, réveillé en sursaut par la lueur et le pétilllement des flammes, se leva précipitamment et appela au secours.

La population de Saint-Géry, éveillée par les cris des voisins et par le tocsin, se rendit sur les lieux du sinistre et on eut bientôt circonscrit le feu.

Nous avons pu remarquer le sang-froid et le dévouement de M. Holzer, employé des tabacs, se multipliant à diriger le travail et à sauvegarder la maison.

Il n'y a pas eu d'accident de personne et les pertes évaluées à 250 fr. sont couvertes par une assurance.

LE VIGAN. — *Vol à l'église.* — Dans la nuit de dimanche à lundi des malfaiteurs se sont introduits dans l'église, par la sacristie, en forçant, à l'aide d'un tronc d'arbre, les barreaux qui garnissaient la croisée.

Ils ont forcé les troncs, volé l'argent qu'ils renfermaient ainsi que plusieurs vases sacrés d'or et d'argent, d'une grande valeur, servant au culte.

L'alarme n'a été donnée que le lundi matin vers 5 heures. La population fort émue s'est transportée en foule sur la place publique commentant diversement le fait. Aucune piste n'a encore été découverte. La justice informée s'est transportée aussitôt sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

La gendarmerie a été immédiatement envoyée dans diverses directions.

Plusieurs églises des environs, notamment celles de Gramat, Lonzac, Lavergne, ont été également dévalisées les jours derniers.

Rappelons qu'il y a une douzaine d'années seulement, celle du Vigan fut aussi l'objet d'un véritable pillage par le fameux Vidal et ses compagnons.

GOURDON. — *Sinistre trouvaille.* — Lundi matin, après le passage de l'express, un poseur de la voie a trouvé en faisant sa tournée, entre la gare de Gourdon et celle de Nozac, le cadavre d'un enfant nouveau-né qu'on soupçonne avoir été jeté d'une portière à l'un des derniers trains du soir par des mains criminelles. La police aussitôt prévenue s'est rendue sur les lieux pour faire les constatations légales.

GOURDON. — *Accident.* — Jeudi dernier est morte à Laborie basse, près Gourdon, une petite fille de 4 ans, dans des circonstances particulièrement pénibles.

Le père ayant dû s'absenter, avait confié la garde de sa fillette à un voisin occupé à travailler dans un champ.

Laissée libre, l'enfant s'amusa près d'une charrette sur laquelle se trouvait une char-rue mal assujettie sans doute, puisque à un certain moment elle bascula, renversant la pauvre fillette et la contusionnant assez gravement pour entraîner la mort.

Lorsque le voisin s'en aperçut, le mal était fait.

Quelle ne fut pas, quelques instants plus tard, la douleur du père, à la vue de son enfant expirante. On en juge facilement.

CORN. — *Terrible accident.* — Le sieur Merle, domestique de M. Besombes, maire de Sonac, conduisait une voiture chargée de barriques de vin, lorsque par suite d'un emballement de la jument, le véhicule chavira dans un ravin longeant la route. Merle se trouva pris sous une barrique et eût la tête abîmée.

Le jeune Costes, de Corn, et son père, qui se trouvaient également sur la voiture, furent précipités au fond du ravin. L'enfant a eu les deux jambes brisées et le père a été, lui aussi, très sérieusement atteint. L'état de Merle et du jeune Costes est inquiétant.

CARLUCET. — *La fin du monde à la campagne.* — C'était foire, hier, à Couzou, et on béatiffait Jeanne d'Arc à Rocamadour. Qui à pied, qui en voiture, pèlerins et curieux regagnaient par groupes leurs pénates respectifs, quand, vers 8 heures du soir, sans que rien eût fait prévoir ce phénomène, un corps lumineux traversa les airs pendant quelques secondes, et on put se croire subitement éclairé à l'électricité.

Au milieu de la surprise générale, un loustic rappela que la fin du monde avait été depuis longtemps prédite pour 1897. Il n'en fallut pas davantage pour que ces personnes, pas des plus éclairées il faut l'avouer, aient cru leur dernier moment arrivé; nous ne raconterons pas toutes les scènes de désespoir et autres qui ont eu lieu, une entre mille donnera une idée des autres: Nous avons vu, de nos yeux vu, quatre femmes couchées ensemble dans un même lit pour ne pas être, disaient elles, séparées dans l'éternité.

On a eu toutes les peines du monde à raser ces pauvres femmes, qui, sans doute, se tâtent, aujourd'hui encore, pour s'assurer qu'elles sont bien réellement vivantes!

Foire. — Notre foire du 3 mai, qui ouvre d'habitude les cours de l'espèce ovine, a été cette année, malgré la sécheresse, aussi bonne que possible; les divers champs de foire étaient bien garnis, et il s'est fait pas mal de transactions; aussi les propriétaires et marchands feront-ils bien de se donner rendez-vous à Carlucet pour la foire du 26 mai, qui est en général bien plus belle que celle du 3, et qui le sera cette année d'autant plus que de bienfaisantes ondées viennent tout récemment de rafraîchir nos campagnes et reverdir nos pâturages.

Tout le monde du reste y aura bon compte; les gens sérieux, les hommes d'affaires pourront avantagieusement s'y occuper, et les jeunes gens pourront s'amuser à leur aise; divers bals ont été organisés qui battront leur plein toute la journée sous les accords d'un orchestre de choix.

CONCORÈS. — *Conférence.* — M. le Professeur départemental d'agriculture fera une conférence à la mairie de Concorès, le 13 Juin 1897.

Sujet: Semis qui doivent présider dans les exploitations pour en améliorer et en augmenter les produits.

SÉNAILLAC. — Depuis longtemps nous attendions avec impatience un peu d'eau qu'un vent de l'est vient enfin de nous donner. Il n'était que temps, car les blés commençaient à en avoir besoin! L'ensemencement du maïs et des pommes de terre ne pouvait aussi s'opérer tant le sol avait été durci et tassé par les pluies continues de l'hiver. Aujourd'hui les champs sont envahis par les travailleurs et les récoltes prennent un air de résurrection.

Le temps reste couvert; l'hirondelle rase la terre; le plus grand calme plane dans l'air. Une nouvelle ondée semble se préparer. Elle ne sera pas de trop, l'humidité n'étant encore que superficielle. Il serait à désirer que la clémence du temps vint réparer en partie les avaries partielles de la gelée et la diminution des fourrages artificiels.

— C'est aujourd'hui que la commission de classement pour les chevaux de réquisition doit opérer dans la commune.

FIGEAC. — *Tué par la foudre.* — Vendredi dernier, à Anglais, canton de Lacapelle-Marival, M. Hippolyte Delprat, âgé de 68 ans, propriétaire, qui travaillait dans un champ en compagnie de son gendre, a été tué raide par la foudre. Quand la pluie commença à tomber, ce dernier attela les bœufs et son beau-père monta sur le char. C'est à ce moment où ils se dirigeaient vers la ferme que M. Delprat a été foudroyé.

LATRONQUIÈRE. — *Terrible mort.* — Un jeune homme, nommé Bec fils d'un cultivateur aisé de la commune de St-Hilaire-et-Bessonnières, en descendant d'une meule s'est empalé sur un tire foin.

Il avait commis l'imprudence de laisser cet outil adossé au foin.

Le docteur Castanié, appelé aussitôt, n'a pu lui donner aucun soin. Ce malheureux jeune homme est mort après de terribles souffrances.

— Le sieur B. fils aîné, domicilié à Campendu, commune de Gorses, a frappé sa femme avec une telle violence, que l'intervention de la justice a été nécessaire.

La femme a dû se réfugier dans sa famille. — Un conscrit du canton de Latronquière, qui n'avait pas la taille réglementaire, a pensé qu'une longue course le grandirait!...

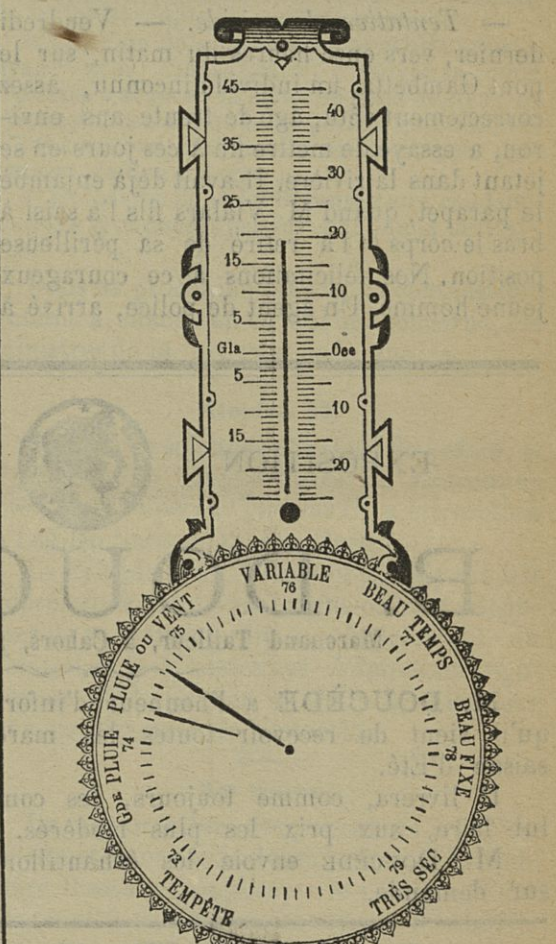
En 24 heures, il a parcouru 180 kilomètres: Parti de Décazeville où il travaille, comme ouvrier, il est venu à Gorses dans sa famille; de là il est passé par Lacapelle-Marival, Assier, Livernon, Figeac, Bagnac, Maurs pour rentrer à Latronquière passer le conseil de révision. Notre conscrit a été ajourné en raison de la taille, mais il a dû prendre le lit, atteint d'une fluxion de poitrine.

Voir, en 4^e page, la suite de notre Chronique locale.

Tout, depuis le plus petit organe jusqu'aux pneumatiques, on trouvera dans la machine Clément les perfectionnements utiles. Cette remarque a sa valeur à une époque où il existe tant de machines de pacotille.

INSTITUT DES BÉGUES DE TOULOUSE ouvre cours pour corriger le
Bégaiement
ET TOUS LES AUTRES DÉFAUTS DE PRONONCIATION
le 21 juin
DOCTEUR CHERVIN, Hôtel du Midi, TOULOUSE.

Le dépuratif le plus prompt et le plus sûr est le Sirop de Raifort iodé de Grimault et Cie, employé depuis 35 ans pour combattre, chez les enfants lymphatiques, la mollesse des chairs, les gourmes, l'inflammation des glandes du cou, etc. En raison de son effi cacité, le Sirop de Grimault et Cie a été inscrit au Codex français et autorisé officiellement en Russie, en Italie, en Espagne, en Portugal, etc.



Baro-Thermomètre
Température minima du jour: 9.7
Id. maxima de la veille: 22.5
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres: 5.1

BELMONT. — Foire. — Notre foire du 22 mai, d'ordinaire si belle n'a pas été très bonne cette année.

On attribue son peu d'importance à sa coïncidence avec la foire de Saint-Projet (Tarn-et-Garonne).

La pluie bienfaisante qu'il a fait dans la nuit du vendredi a cependant amené une petite hausse dans la vente des bêtes à laine; aussi s'est-il traité beaucoup d'affaires de ce côté là.

On a pu constater en revanche la mévente des œufs dont le prix de la douzaine est descendu jusqu'à 0,35.

Les porcelets se vendaient également à des prix désirables et peu rémunérateurs.

SAINT-GERMAIN. — Foire. — La foire du 22 mai, a été assez belle, et les divers foirails de la localité étaient amplement approvisionnés d'animaux.

Néanmoins la baisse sur le bétail se maintient toujours d'une manière presque désespérante pour les propriétaires-éleveurs.

Voici les cours pratiqués :
Bœufs gras, de 35 à 38 fr. les 50 kilog; bœufs d'attelage, de 600 fr. à 800 fr. la paire; bouvillon ou bouvets, de 250 fr. à 450 fr. la paire.

Veaux, 0 fr. 80 à 0 fr. 90 le kil. poids viv.

Brebis selon l'âge, de 25 à 30 fr.; antenaises, de 17 à 22 fr.; bœliers reproducteurs, de 35 à 40 fr.; agneaux, de 6 à 12 fr.

Cochons gras, de 0 fr. 25 à 0 fr. 50 le 1/2 kil.; porcelets de 5 à 10 fr. la pièce.

Volaille en quantité, dindons de 6 à 8 fr. la paire; poules, de 0 fr. 45 à 0 fr. 50 le 1/2 kilo.

Hausse sensible sur les oisons valant de 2 fr. à 2 fr. 45 la paire; canetons métis, 1 fr. 25 à 1 fr. 50 la paire; ordinaires, 0 fr. 50 à 0 fr. 75 la pièce; lapins, 0 fr. 30 le 1/2 hilog; œufs, 0 fr. 35 la douzaine.

Relativement au bétail amené, il s'est traité bien peu d'affaires.

Les marchands forains disséminés en nombre sur le champ de foire, ont fait de médiocres recettes.

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. — Audience du 22 mai. — Brunet père, femme Brunet de Thémis, et leurs deux fils Henri et Antoine, poursuivis pour entrave dans l'exercice du culte, et dont le jugement avait été renvoyé à huitaine, sont condamnés : le père et la mère, à 25 francs d'amende chacun et solidairement aux dépens; les deux fils acquittés comme ayant agi sans discernement.

Rachel et Guillet, poursuivis pour tentative de vol, sont condamnés : Rachel, à quarante-cinq jours de prison, et Guillet à trois mois et un jour de la même peine.

Lassabiel est condamné à quinze jours de prison pour vagabondage.

Des condamnations sont ensuite prononcées pour délits de pêche et de chasse.

— Tentative de suicide. — Vendredi dernier, vers onze heures du matin, sur le pont Gambetta, un individu inconnu, assez correctement vêtu, âgé de trente ans environ, a essayé de mettre fin à ces jours en se jetant dans la rivière. Il avait déjà enjambé le parapet, quand M. Vialars fils l'a saisi à bras le corps et l'a retiré de sa périlleuse position. Nos félicitations à ce courageux jeune homme. Un agent de police, arrivé à

propos sur les lieux, s'est emparé de l'individu. Il a déclaré se nommer Pierre André, sans profession ni domicile, et être originaire du Gard. Il a été admis d'urgence à l'hospice.

VITICULTURE

Apparition du black-rot

On nous écrit de Saint-Géry :

Après les dégâts causés par la gelée des 14 et 15 mai — dégâts qui, dans la commune de Saint-Géry, ne paraissent pas avoir l'importance signalée en d'autres régions, — nous voilà aux prises avec les maladies cryptogamiques.

M. Colonge, propriétaire viticulteur aux Masseries, vient de remarquer l'apparition du black-rot dans nos vignobles : on s'attendait du reste, chaque jour, à voir apparaître, soit le mildiou, soit le black-rot, soit même les deux à la fois. L'excès d'humidité qui a marqué l'hiver 1897 et dont la température relativement douce a été à peu près constante, a favorisé considérablement l'évolution de la spore du terrible cryptogame, et il est à craindre que la maladie ne prenne en ce temps chaud et humide, une extension considérable. Pour la satisfaction de nos lecteurs, nous devons nous hâter de dire que c'est dans une vigne non traitée que les feuilles black-rotées ont été recueillies. Dans celles de mon ami comme dans les miennes, où un traitement intégral à la bouillie bordelaise a été effectué les 10, 11 et 12 mai, nous n'avons aperçu aucun indice de la maladie.

Nous rappelons aux lecteurs du *Journal du Lot*, propriétaires de petits vignobles, — car c'est ceux-là surtout qui ont besoin d'être mis en éveil — qu'il est temps de se mettre à l'œuvre s'ils ne l'ont déjà fait, et d'opérer le plus promptement possible le premier traitement; qu'ils n'oublient pas qu'en 48 heures, le black-rot a dévoré l'année dernière des régions entières, et que notre département n'est pas à l'abri de ces ravages.

En cas d'une forte invasion, si toutefois elle nous prenait à l'improviste, nous devons faire connaître la bouillie bourguignonne; elle agit d'une manière plus prompte que la bouillie bordelaise, mais qu'elle soit neutre ou acide, on a toujours à redouter les brûlures des grappes et des feuilles, surtout si la pluie survient pendant ou après le traitement, mais suivant l'axiome : « à grand mal, plus grand remède ! » nous allons en signaler la composition, tout en restant partisan de la bouillie bordelaise, dont nous avons parlé précédemment.

Formule, la plus recommandée, de la bouillie bourguignonne :

Sulfate de cuivre 2 k.
Carbonate de soude 1 k.
Eau 100 litres.

Même manière de la préparer que la bouillie bordelaise.

C'est aux cristaux de soude dont le dosage indéterminé dans la composition n'est pas toujours avéré par le commerce, que l'on doit en général les mécomptes. On devrait exiger du vendeur le carbonate de soude raffiné à 90°.

Les Masseries, 23 mai 1897,

Emile COUDERC.

Bibliographie

Dans la 562^e livraison de la **Grande Encyclopédie**, on lira avec le plus grand intérêt la remarquable monographie du D^r Potel sur l'histoire de la *Médecine*; l'article est complété par une riche bibliographie. Signalons aux géographes l'article *Méditerranée*, de MM. J. Gauthier et A. Métin, et l'étude consacrée à la ville antique de *Mégare* par M. Beaudoin. Les principales bibliographies sont celles des *Médecins* et de *Méhul*.

Prix de chaque livraison, 1 fr. — Une feuille spécimen est envoyée gratuitement sur demande.
H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.

CHOIX DE MORCEAUX

Arrangés par N. RÉBORA
Pour Mandoline avec accompagnement de Piano

- | | |
|--|------|
| <i>A travers Paris</i> , polka-marche..... | 1 70 |
| <i>Les Anges gardiens</i> , valse sur motifs des | |
| <i>Petites Brebis</i> , de L. Varney..... | 2 » |
| <i>Berceuse</i> , de P. Lacomme..... | 1 70 |
| <i>La Canzonetta</i> , valse de E. Jaxone..... | 2 » |
| <i>Frou-Frou</i> , polka..... | 1 35 |
| <i>Gavotte</i> (Danse serpentine de Farban).... | 1 70 |
| <i>Menuet</i> , de Th. Salomé..... | 1 » |
| <i>Nappes d'eau</i> , mazorka..... | 1 70 |
| <i>Page d'album</i> , allegretto..... | 1 70 |
| <i>Les Petits soldats</i> , pas redoublé de Th. | |
| <i>Salomé</i> | 1 » |
| <i>Valse tyrolienne</i> , de Th. Salomé..... | 1 » |

Les mêmes :

- | | |
|---|------|
| Pour Violon avec accompagnement de piano (Comme ci-dessus)..... | » » |
| Pour Violon seul, chaque..... | » 20 |
| Pour Mandoline seule, chaque..... | » 20 |

Pour recevoir franco
Adresser commandes et mandats à PAUL DUPONT, 4, rue du Bouloi, Paris.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉCÈS

Le greffe de la Justice de paix

du canton de Saint-Germain

S'adresser à M^{me} BORIES, à St-Germain (Lot).

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique pour piano.

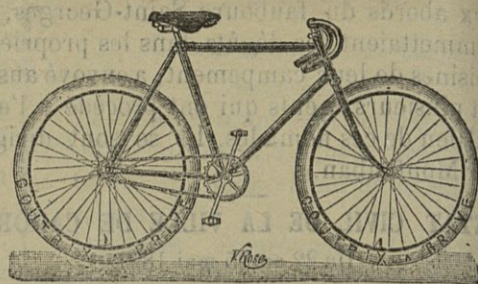
A VENDRE

Le domaine de VALÉRY ROUGIÉ à LALBENQUE (Lot)

Les dépendances de ce domaine avoisinent le bourg. Les bâtiments d'exploitation, vastes et en très bon état, sont situés presque au centre d'une étendue de trente-cinq hectares de terres contiguës. L'étendue totale est de quarante hectares et demi, comprenant : prés, bois, pâtures et terres labourables propres à toutes les cultures du pays : tabac, froment, maïs, vignes, truffes, etc.

S'adresser à M. JEAN SABRIÉ, courtier en domaines, avenue de Molières, à Caussade (Tarn-et-Garonne).

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE
ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

IMPRIMERIE L. LAYTOU

1, Rue des Capucins.

CAHORS (LOT)

A. COUESLANT, Successeur

Huit presses, dont une rotative, mues par la vapeur,
Clicherie, Reliure, etc.

IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX

Travaux en tous genres.

INSTALLATION SPÉCIALE POUR GRANDS TIRAGES

Livraisons très rapides. — Prix exceptionnellement modérés.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

CARTE DU LOT

MISE A JOUR ET DONNANT TOUS LES CHEMINS DE FER EN PROJET OU EN CONSTRUCTION

En vente au Bureau du Journal :

0,30 centimes; sur Carton, 0,75 centimes

GUERISON

Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU**
Dartres, Bozéma, Acné, Eczéma, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lèpre, etc., etc.
Même des Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENORMAND, Médecin Spécialiste, Ancien Aide-Major des Hôpitaux N^{os} 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Abonnement pour un an :

France 5 fr.
Etranger..... 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé

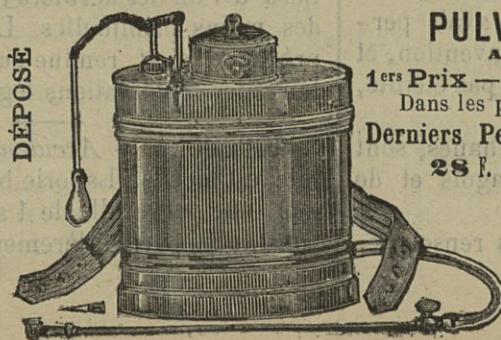
Illustration. — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.

Mode de publication. — Le *Larousse illustré* en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1^{er} avril.

Souscription à forfait 150 francs.
Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 francs.

Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.

DÉPOSÉ



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.